

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA  
ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER  
CANTON DE LONS 2  
Commune de CHILLY-LE-VIGNOBLE

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 JUIN 2017**

Présents : CHAMBARD F, DUBOIS F, GRICOURT P, MEGARD J, NOUVELOT C, PETITJEAN B, SAFFREY C, QOCHIH Z, WOLFF JC.

Absents excusés : CROISSANT A (pouvoir QOCHIH Z), JAILLET J, PASCOA J (pouvoir NOUVELOT C), ROBIN M, WOLFF JC (pouvoir GRICOURT P)

Mme DUBOIS F. a été nommée secrétaire de séance.

---

*Ouverture de la séance à 18h00*

Monsieur le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour de la position de la commune quant au retrait de la commune de Courbette d'ECLA.

---

-Elections des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales de septembre 2017

Après s'être fait présentés les conditions de vote, les conseillers municipaux ont procédé au vote des délégués titulaires

Se sont présentés Zora Qochih, Frédérique Chambard, Philippe Gricourt

Les résultats du scrutin sont les suivants :

Zora Qochih : 11 voix ; Frédérique Chambard : 11 voix ; Philippe Gricourt : 10 voix, Béatrice Petitjean : 1 voix

Sont élus en tant que délégués titulaires : Zora Qochih, Frédérique Chambard, Philippe Gricourt.

Pour le scrutin des délégués suppléants ; se sont présentés Jeannine Mégard, Christian Nouvelot, Caroline Saffrey.

Les résultats du scrutin sont les suivants :

Jeannine Mégard : 11 voix Christian Nouvelot : 11 voix, Caroline Saffrey : 10 voix, Béatrice Petitjean : 1 voix.

Sont élus en tant que délégués suppléants : Jeannine Mégard, Christian Nouvelot, Caroline Saffrey

-Arrêté municipal terrain de football

Mme la 1<sup>ère</sup> adjointe informe le conseil municipal qu'elle a rencontré avec Mme Zora Quochih et M. Gaetan Gelin, les riverains du terrain de football pour prendre connaissance de leurs problématiques liées à ce terrain de jeux et pour trouver ensemble des solutions.

Les problèmes exprimés sont le bruit, le ballon qui arrive souvent sur les terrains privés et qui peut casser des palissades.

Aussi, après discussion, il est convenu

-La mairie achète des pare ballons Une rencontre avec un fournisseur pour les pare-ballon a eu lieu le mercredi 28 juin. Il va proposer un devis.

-La mairie modifie les horaires d'accès à ce terrain pour la période de juillet, août et septembre 2017.

- Lundi, mardi, mercredi de 10h00 à 21h30

-Jeudi, vendredi, samedi de 10h00 à 22h00

-Dimanche de 13h00 à 21h30.

(L'arrêté actuellement en vigueur autorise l'accès au terrain de 8h00 à 21h30 tous les jours).

Ces nouveaux horaires sont un test. Un bilan sera effectué avec les riverains en septembre 2017 et permettra de définir les horaires d'octobre à septembre 2018.

- Limiter les accès de ce terrain aux habitants (ou adhérents) de Chilly par un panneau de signalisation (voir la réglementation à ce sujet).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide ces nouveaux horaires qui seront un test jusqu'en septembre 2017.

- Retrait de la commune de Courbette d'ECLA

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune de Courbette, par délibération du 25 janvier 2017, a demandé son retrait d'ECLA afin d'être rattachée à la Communauté de Communes de la Région d'Orgelet et qu'il convient de délibérer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte le retrait de la commune de Courbette d'ECLA.

- Projet emploi saisonnier

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de son souhait de créer un emploi saisonnier afin de faire respecter l'arrêté de baignade et de prévenir les dangers et nuisances autour de la rivière et notamment au lieudit la Tocade.

A l'unanimité, les membres de conseil municipal, accepte la proposition de Monsieur le Maire, qui se chargera du recrutement.

Clôture de la séance à 18h30

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**A définir**

CHILLY-LE-VIGNOBLE le 10 juillet 2017

Le Maire

Philippe GRICOURT